



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

APPLIQUER LES REGLES LIEES A LA SUBROGATION ET INDEMNITES MALADIE

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les conséquences des absences médicales
- Appliquer le passage en paie des absences médicales
- Gérer les situations particulières

PARTICIPANTS

- Services RH et comptables en entreprises ou associations

PRÉREQUIS

- Exercer la fonction depuis 3 mois minimum

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Positionnement sur-mesure : questionnaire individuel ou audit préalable en amont de l'action pour une adaptation des besoins
- Méthodes pédagogiques interactives tenant compte des attentes, de l'expérience et du vécu professionnel de chaque participant
- Apports théoriques seront illustrés par des exemples concrets et mis en application au cours de chaque séquence pédagogique par le biais d'exercices pratiques
- Formation axée sur des simulations et des analyses de cas concrets
- Utilisation d'outils pédagogiques adaptés selon les objectifs recherchés et le profil des participants
- Support de formation remis au participant en fin de formation

ÉVALUATION

- Évaluation formative des acquis et de la progression réalisée par l'intervenant tout au long de la formation.
- Évaluation des acquis

LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
- Programmes ajustables à vos attentes
- Accompagnement personnalisé
- Option démarche qualité : SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47.
- Une expertise² de nos formateurs : technique et pédagogie active

PROGRAMME DE FORMATION

1. Identifier les conséquences des absences médicales sur la paie et les obligations de l'employeur et des salariés

- Mesurer l'incidence des absences sur le maintien de salaire, l'ancienneté, les congés payés, le paiement des heures supplémentaires ...
- Calculer les retenues des absences selon les différentes méthodes y compris en cas d'annualisation du temps de travail ou de temps partiel.

2. Appliquer le passage en paie des absences médicales

- Calculer et passer en paie les indemnités journalières (IJSS) maladie, AT/MP, maternité (avec ou sans subrogation).
- Déterminer le salaire à maintenir, Appliquer la garantie du net.
- Le régime fiscal des IJSS impact sur le Prélèvement A la Source (PAS).

3. Gérer les situations particulières

- Gérer le temps partiel thérapeutique et le nouveau mode de calcul des IJSS associé.
- Distinguer Incapacité, Invalidité, ALD (Affections de Longue Durée), ...
- Réintégrer en paie les indemnités de prévoyance complémentaire.
- Appliquer les nouvelles règles du congé de paternité depuis son allongement.